

ASSEMBLÉE NATIONALE3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2735

présenté par
M. Martin

ARTICLE 5 QUATER

Supprimer les mots : "les conditions d'application de la présente loi et".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement, en cohérence avec les amendements de suppression déposés, vise à supprimer l'évaluation des dispositifs de la présente loi.